

GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DÉMOCRATIQUE D'ÉTHIOPIE
ANNONCE DE CONTRIBUTION À LA CONFÉRENCE DE RECONSTITUTION
DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION
JUIN 2014 BRUXELLES

Excellences,

Mesdames et messieurs,

En tant que champion du Partenariat mondial pour l'éducation, j'ai le privilège de représenter le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie à cette deuxième conférence de reconstitution des ressources du PME et d'annoncer notre contribution en matière de financement intérieur, de qualité des données de l'éducation et de qualité de l'éducation pour la période de 2015 à 2018.

Finance,

L'Éthiopie alloue en moyenne plus de 25 % du total de ses dépenses publiques au secteur de l'éducation, dont plus de 50 % à l'enseignement primaire. Le budget est alloué aux gouvernements des états régionaux sur la base de la population inscrite ou en âge d'être scolarisée, avec des allocations additionnelles destinées à la prise en compte des questions d'équité et de genre. Un soutien supplémentaire conséquent existe grâce à la participation communautaire au moyen des associations de parents d'élèves et d'enseignants (APEE), présentes sur les questions de paiement du salaire des enseignants, de construction de classes et d'écoles dans leur district, en réponse à la Déclaration de Dakar de 2000.

Mon Gouvernement promet de maintenir à 25 % la part du total des dépenses publiques destinée à l'éducation, dont au moins 50 % seront consacrés à

l'enseignement primaire, ainsi qu'une forte participation communautaire pour la période 2015 - 2018.

Données et responsabilité,

Le SIGE est bien établi et le rapport statistique annuel relatif à l'éducation est produit dans les délais et mis en ligne sur le site Web.

L'Éthiopie s'engage à renforcer et maintenir son Système d'information et de gestion de l'éducation et à produire des données sur l'éducation crédibles, de qualité et dans les délais au cours de la période 2015 - 2018.

En Éthiopie, une évaluation nationale des acquis bien établie qui clôture le cycle primaire et les première et seconde parties du cycle secondaire, a lieu tous les quatre ans. **Elle sera maintenue, renforcée et poursuivie dans les années à venir.**

Sur le budget destiné à l'éducation aux niveaux fédéral et régional, le Ministère de l'Éducation et le Bureau régional des Enseignements alloueront un budget spécifiquement affecté pour la période 2015 – 2018 au traitement des questions d'équité, telles que la parité filles / garçons, l'éducation inclusive, les élèves handicapés et les élèves des régions pastorales.

Qualité

Le taux d'enseignants qualifiés pour le niveau des matières qu'ils enseignent dans les établissements primaires et secondaires est de plus de 70 % et 97 % respectivement. **Ceci atteindra les 100 % au-delà de 2015.**

Des manuels en couleur par matière et par élève sont en cours d'élaboration et seront publiés et distribués grâce au projet du fonds à bailleurs multiples. **Ceci sera**

maintenu chaque année pour l'inscription en première année de primaire dans les années à venir.

Les détails de cette contribution seront incorporés dans le plan sectoriel de l'éducation et seront soumis au Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation.

Je vous remercie,

Shiferaw Shigutie

Ministre de l'Éducation, Éthiopie